

# COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

L'Assemblée générale 2017, s'est tenue à Combrée, dans la salle de la Planche, le samedi 09 décembre.

Elle avait pour objet d'effectuer un bilan de l'année écoulée et de définir les modalités de transfert des objets dont l'amicale est propriétaire, vers deux locaux présentant des garanties pour leur conservation.

Quinze personnes, dont 13 anciens élèves et deux amies de l'Amicale, ont participé à la réunion, puis, dans la même salle, au déjeuner convivial qui a suivi. Seul un membre de l'Amicale, retenu par une autre activité, s'est excusé pour le déjeuner.

Jean-Louis Roux, maire de Combrée, qui avait mis gracieusement la salle à notre disposition, a rejoint la réunion en fin de matinée et a fait état de l'avancement des travaux dans les bâtiments du collège rachetés par la mairie de Combrée.

## 1- Participants à la réunion

Marie-Jo ABLINE-ESNAULT	Jean-Michel GUITTET
Guy BERNIER	Xavier PERRODEAU
Jean-Louis BOULANGÉ	Jean-Louis ROUX
Geneviève CHARBONNEAU	Jean-Louis SÉBILE
Jean-Claude CHAUVAT	Patrick TESSON
Loïc DUSSEAU	Philippe TIJOU
Jeanne-Françoise GAZEAU	Didier VIEL
Gérard GENDRY	

## 2- Compte rendu du bureau

Jean-Michel Guittet, président, a ouvert la réunion en rappelant les actions menées cette année. Il a notamment félicité tous les présents à cette réunion pour leur soutien effectif et a salué le travail de ceux qui avaient activement contribué au recensement des objets dont l'amicale est propriétaire (Jean-Louis Boulangé, Dominique Faure, Philippe Tijou).

Il s'est aussi félicité de l'augmentation sensible du nombre d'adhérents (90 adhérents en 2017 contre 76 en 2016) et a renouvelé son souhait de voir des anciens élèves des cours les plus récents, rejoindre l'association.

La page Face Book de l'Amicale compte environ 90 inscrits, principalement parmi les jeunes générations. Ces anciens élèves suivent régulièrement la page mais n'adhèrent pas. Le président a proposé une offre d'adhésion promotionnelle sur Face Book à destination de cette population. L'adhésion serait fixée à cinq euros et l'offre ne serait faite que sur un court laps de temps.

Concernant les objets de culte, Jean-Louis Boulangé et Jean-Michel Guittet ont rencontré le père Bertrand à Angers en novembre. Le père Bertrand est le dernier aumônier du collège et l'actuel responsable patrimonial du diocèse d'Angers. Une visite des archives diocésaines a eu lieu en sa compagnie afin que l'Amicale puisse s'assurer des bonnes

conditions de préservation des objets qu'elle pourrait y mettre en dépôt. Il s'avère que les bâtiments sont sécurisés et parfaitement entretenus. En outre, des spécialistes participent à leur classement et à leur entretien. Les vêtements liturgiques appartenant à l'Amicale seraient entreposés dans un bâtiment dédié, mitoyen de la cathédrale, et dans des conditions de stockage également parfaitement adaptées.

[Un exemple de convention entre le diocèse et l'Amicale](#) a été présenté aux participants à la réunion. Cette convention permettra de garantir que les biens mis en dépôt restent la propriété exclusive de l'Amicale et qu'ils seront récupérables à tout moment.

Le transfert pourrait se faire au mois de février 2018. La date reste à préciser, mais il pourrait s'agir d'un des trois premiers mercredis de ce mois.

Une éventuelle modification des statuts concernant la destination des biens détenus par l'Amicale en cas de dissolution de celle-ci a enfin été évoquée. Cependant, les statuts permettent en l'état de faire face à ce genre de situation et il ne paraît donc pas urgent de procéder à un changement.

Jean-Louis Boulangé, secrétaire, a fait un point précis des améliorations apportées au site internet de l'Amicale. Il a notamment évoqué la mise en ligne de pages consacrées aux professeurs, religieux ou laïcs, ayant officié au collège. Il a sollicité l'aide de chacun pour mettre des noms sur les visages, car un certain nombre de portraits ne sont pas encore identifiés.

Il a ensuite rappelé la nécessité qu'il y a à participer activement à la vie du site, en proposant par exemple des articles, quel qu'en soit le sujet.

Concernant les archives diocésaines, Jean-Louis Boulangé a mentionné les très bonnes relations qui ont été nouées avec l'archiviste du diocèse d'Angers qui a fourni à l'Amicale les copies de trois cents photos retrouvées par hasard et qui sont pour la plupart des photos de classes prises par un ancien professeur de sciences-physiques du collège.

Didier Viel, trésorier, a fait le bilan de l'année 2016. Il a en particulier mentionné la diminution des recettes, en partie due à une baisse des cotisations. Il a également rappelé la dépréciation de la fresque aux 40 000 visages, de 6000 à 1000 euros selon la décision de l'assemblée générale de l'an dernier.

Pour 2017, les comptes sont bénéficiaires, en raison d'une part d'une sensible augmentation des cotisations et d'autre part de l'absence de Lettre de Liaison. Le financement de celle-ci sera pris en effet sur l'exercice 2018.

### 3- Tour de table

Jean-Louis Roux a signalé que l'ancienne étude au niveau de la cour des grands (à l'est) sera transformée en une salle d'activité « jeunesse ». Elle accueillera les jeunes élèves pour pallier les fermetures des écoles le mercredi et pendant une partie des vacances scolaires.

Il a ajouté qu'il comptait garantir la préservation de la salle Saint Augustin en attendant qu'une décision soit prise quant à sa destination future.

Et il a enfin réaffirmé la mise à disposition de l'oratoire du bâtiment Esnault pour que l'Amicale puisse entreposer les objets qui ne trouveront pas leur place aux archives du diocèse. La sécurité en a été renforcée, pour empêcher notamment les intrusions.

Loïc Dusseau, membre du CA, a demandé si la chapelle avait été répertoriée sur le site de l'Observatoire du patrimoine religieux. Dans cet objectif, il serait utile de fournir à cet organisme le plus de photos ou d'éléments possibles pour que ce classement sur le site puisse être réalisé.

Jean-Louis Boulangé a précisé que des photos avaient déjà été envoyées à cet effet.

Loïc Dusseau a également proposé l'aide d'un de ses amis avocat pour faire un point des mesures possibles à prendre pour protéger l'édifice.

Xavier Perrodeau, président d'honneur, membre du CA, a tenu à souligner la qualité du site internet de l'Amicale.

Gérard Gendry a remercié l'Amicale pour le soutien qu'elle a apporté à sa famille suite au récent décès de son fils aîné.

Jean-Claude Chauvat, adhérent, ancien élève puis professeur d'histoire-géographie à Mongazon, a demandé si l'on avait des nouvelles de Mgr Jean Tortiger (cours 1945).

Jean-Louis Boulangé a répondu que son état de santé était préoccupant, ainsi que celui de Mgr René Séjourné du même cours.

Philippe Tijou a évoqué la maquette du collège, fortement endommagée par un acte de vandalisme à l'intérieur même de la chapelle. Après l'avoir expertisée, il a conclu à l'impossibilité de la rénover. Il écrira un article à ce sujet pour le site, article qui sera édité dans la Lettre de Liaison de janvier 2018.

Jean-Louis Sébile a souligné toute l'importance que revêtent encore pour les anciens élèves, les bâtiments du collège, et leur regret de ne plus pouvoir y accéder, mais aussi de les voir s'abîmer peu à peu. Pour un certain nombre d'anciens, les bâtiments restent l'âme du collège.

#### 4- Décisions

- L'assemblée a donné à l'unanimité quitus au trésorier.
- Il a été décidé à l'unanimité de procéder au transfert des objets de culte de l'Amicale vers les archives du diocèse d'Angers, dès que la convention aura été signée. Les autres objets seront transférés vers l'oratoire du bâtiment Esnault dans la même période.
- Une offre promotionnelle d'adhésion à l'Amicale, pour l'année 2018, sera effectuée sur la page Face Book. Le coût de cette adhésion est fixé à 5 euros et ne sera proposé que sur un court laps de temps.
- Il a enfin été décidé qu'une réunion se tiendrait en 2018, à une date et dans un lieu qui restent à préciser, au sujet de l'avenir de la chapelle.

#### 5- Déjeuner

La réunion étant close, les participants ont pu échanger autour d'un apéritif puis d'un excellent déjeuner servi et préparé par Mme Portejoie, restauratrice à Combrée.

Loick Lebrun, membre du CA, empêché de participer à la réunion, a pu venir saluer ses camarades lors de l'apéritif.

Le déjeuner, très convivial, a été précédé de la lecture par Jean-Louis Sébile de la liste de tous ceux qui nous ont quittés en 2017. Puis tous les convives ont entonné, avec une application qui a compensé une justesse parfois approximative, l'Hymne à la Vierge combréenne.

Vers 15h30, les derniers convives ont quitté la salle de la Planche avec la promesse de se revoir très bientôt.

Jean-Michel GUITTET, président  
Jean-Louis BOULANGÉ, secrétaire  
Didier VIEL, trésorier